

CANDIDATURE

BIA – Brevet d'Initiation à l'aéronautique

Description : Le lycée propose aux élèves de seconde intéressés une préparation au diplôme du BIA.

Les cours de 2h par semaine sont intégrés à l'emploi du temps et ont lieu chaque semaine de septembre à mai. A l'issue de la formation théorique, les élèves passent leur examen organisé par l'éducation nationale.

Cet enseignement est complété par une découverte du monde de l'aéronautique grâce à des sorties, des intervenants et un vol d'initiation en avion encadré par l'aéroclub Henri Guillaumet de Lognes.

En début d'année, une participation financière d'environ 220€ est demandée pour l'adhésion à la licence « jeunes ailes » et la participation au vol de découverte. Les élèves assidus qui obtiennent leur examen théorique bénéficient par la suite d'un remboursement de 50€ grâce à une aide de la fédération française aéronautique (à condition que la fédération poursuive cette aide l'année prochaine) .

Cette formation étant ouverte à 18 élèves au maximum, chaque demande est étudiée selon les critères suivants :

- La parité garçons/filles.
- Le sérieux, la motivation et les résultats en mathématiques, physique-chimie, évalués par les bulletins de 3^{ème}.

Les parents des élèves acceptés sont prévenus courant mi-juillet.

Si vous souhaitez candidater, nous vous invitons à :

1- compléter les informations ci-dessous

- ☐ Je souhaite inscrire mon enfant au BIA

NOM de l'élève :	Prénom de l'élève :
Collège d'origine :	Mail des parents :

Motivations personnelles :

2- transmettre ce document avec les bulletins de 3^{ème} avant le 02/07/2026

- Au lycée dans une enveloppe à l'attention de M. Chalvet, Proviseur
Ou
- Par mel au format pdf à ce.0772230f@ac-creteil.fr et Estelle-Christi.Letissier@ac-creteil.fr

La formation dispensée est exigeante et demande un fort engagement.